

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**  
**LE 18 OCTOBRE 2023**

---

**Présents** : M. BONNET, Président, Mme MATHIEU, vice-présidente, Mmes BOURGEOIS, CARBONE, HALLE, HELLIETTE, HERA, SPALANZANI, M. BOIS.

**Pouvoirs** : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mme DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mme THENOZ (donne pouvoir à M. BOIS) M. MICHALINA (donne pouvoir à Mme SPALANZANI).

**Absents(es)** : Mme LE BARRILLEC- M. PISON

**Secrétaire de séance** : Anna GUGLIELMI-DUMEE

Le procès-verbal du 10 Juillet 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n°1 – Budget CCAS – Décision Modificative N°2**

Monsieur Dominique BONNET, Président du C.C.A.S propose aux membres du Centre Communal d'Action Sociale la *Décision Modificative n°2* apportée au Budget 2023. La parole est donnée à Stéphane Roux du service finances.

Stéphane Roux décline les différentes lignes budgétaires qui sont impactées par cette décision modificative.

La section de **Fonctionnement** s'équilibre en Dépenses et Recettes pour un montant de 15 781.20 € (cf annexes ci-jointes pour détail).

La section d'**Investissement** s'équilibre en Dépenses et Recettes pour un montant de 0.00 € (cf Tableaux en annexe).

**Délibération adoptée à 13 voix pour et 0 voix contre – 2 absents.**

**Ont voté pour** : M. BONNET, Président, Mme MATHIEU, vice-présidente, Mmes BOURGEOIS, CARBONE, HALLE, HELLIETTE, HERA, SPALANZANI, M. BOIS.

**Pouvoirs** : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mme DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mme THENOZ (donne pouvoir à M. BOIS) M. MICHALINA (donne pouvoir à Mme SPALANZANI).

**Ont voté contre** : 0

**Absents(es)** : Mme LE BARRILLEC- M. PISON

**Délibération n°2 – Sortie au Musée de la Houille Blanche à Villard Bonnot le 22 novembre 2023 – visite et restaurant**

Madame Marie-Béatrice MATHIEU, propose une sortie le 22 novembre 2023 au Musée de la Houille Blanche à Villard Bonnot où se tient actuellement une exposition à l'occasion du centenaire de la disparition de « Gustave Eiffel l'ingénieur ingénieur ». La Maison Bergès s'est intéressée à ce personnage qui est à l'origine de plusieurs constructions métalliques.

Il est donc prévu :

- Une visite guidée de l'exposition temporaire et également de la Maison Bergès.
- Un Déjeuner au restaurant la Marmite situé aux Adrets.

Le prix maximum de cette sortie est fixé à 35 € pour chaque participant. Il sera dégressif en fonction du quotient familial (grille annexée à ladite délibération).

La ligne budgétaire est inscrite au budget primitif 2023.

**Délibération adoptée à 13 voix pour et 0 voix contre – 2 absents.**

**Ont voté pour** : M. BONNET, Président, Mme MATHIEU, vice-présidente, Mmes BOURGEOIS, CARBONE, HALLE, HELLINETTE, HERA, SPALANZANI, M. BOIS.

**Pouvoirs** : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mme DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mme THENOZ (donne pouvoir à M. BOIS) M. MICHALINA (donne pouvoir à Mme SPALANZANI).

**Ont voté contre** : 0

**Absents(es)** : Mme LE BARRILLEC- M. PISON

**Question diverse** : Mise en place pour les séniors d'un après-midi avec animations (jeux de société) et/ou bricolage le mardi une fois par mois.

Une autre rencontre, également une fois par mois, autour d'un repas. Le CCAS fera appel à des restaurateurs de la commune et donnera une participation pour le repas (10€ environ).

Ces 2 après-midi auront lieu à la salle St Exupéry dans un premier temps et pourront avoir lieu en 2024, pour les repas partagés, à la maison pour tous.

Fin de la séance à 19H30



La Secrétaire,  
Anna GUGLIELMI DUMÉE



Le Président du CCAS,  
Dominique BONNET

